
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des membres de l'APLA,
tenue le 18 juin 2016 à 9h30 au Camp Bruchési 50 - 365e Avenue à Saint-Hippolyte.

Conseil d'administration – Personnes présentes :

| | |
|---|---|
| Joanne Gauthier, présidente | Patrick Émond, directeur |
| Hélène Savignac, 1 ^{re} vice-présidente | Georges Raymond, directeur |
| Jean-François Gareau, 2 ^{ème} vice-président | Sylvain Allaire, directeur |
| Yoland Coutu, conseiller juridique | Hugo Thériault-Viau, directeur |
| Yvan Gingras, secrétaire-trésorier et communications | Philippe Lemay, directeur |
| Hélène Savignac, directrice | Érika Roy, directrice |
| Michel Roy, directeur | Christine Roy, adjointe administrative |
| | Johanne Thibaudeau, adjointe administrative |

IL Y A QUORUM

Nombre de membres présents : Environ ±75 membres Nombre d'invités : 6 personnes

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Joanne Gauthier, présidente déclare l'ouverture à 9h36. Elle souhaite la bienvenue à toute l'assistance et procède à la présentation des membres du conseil d'administration.

Hommage

Elle rend hommage à Yoland Coutu lequel est un bénévole très actif qui collabore depuis près de 40 ans. L'APLA est très reconnaissante de la qualité de sa contribution et espère le compter parmi ses rangs pour encore très longtemps.

Présentation des invités

Mme Gauthier souligne la présence de M. Bruno Allard, conseiller municipal environnement, Mme Lyne Demontigny du lac Bleu, Sergent Richard Gervais de la patrouille nautique de la S.Q.

MM. Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte, Yves Dagenais, conseiller sports, loisirs et plein air et Louis Croteau, directeur des loisirs, sports, plein air et vie communautaire sont arrivés un peu plus tard ; ils ont été présentés à l'assemblée.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame Gauthier fait la lecture de l'avis de convocation.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue - Présentation des directeurs
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2015
5. Adoption du bilan financier se terminant le 31 mars 2016
6. Mot de la présidente - Rapport d'activités 2015 – 2016
7. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration
8. Élection des Directeurs
9. Mot du Maire
10. Préoccupations des membres - Période de questions
11. Varia
12. Levée de l'assemblée annuelle

ADOPTION ET ORDRE DU JOUR (suite)

Des sujets sont ajoutés à l'ordre du jour et seront discutés dans les préoccupations des membres et varia. Il s'agit de:

- Course de voilier par Bruno Allard
- Ensemencement par Catherine Roy
- Castors par Pascaline Duplessy

L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié.

Proposé par Catherine Roy

Appuyé par Robert Tellier

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 JUIN 2015

Proposé par Bruno Allard

Appuyé par Michel Roy

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DU BILAN FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2016

Résumé

- Changement de date pour les états financiers se terminant au 31 mars 2015 (15 périodes)
- Amélioration au niveau du membership
- Déficit de l'avoir net de (7 164\$)

Actions

Des efforts soutenus pour améliorer le bilan de l'APLA et diminuer les dépenses.

En juin 2016, la municipalité de Saint-Hippolyte a offert une aide financière de 16 000 \$ à l'APLA afin de lui permettre d'assurer la continuité des interventions liées à la protection du lac de l'Achigan.

Commentaire

Monsieur Claude Roy considère qu'il faudrait être suffisamment créatif et avoir la possibilité d'augmenter l'avoir net à 100 000\$, que ce soit par des dons ou autres, en faisant un appel à tous. Il faut avoir la possibilité de réaliser des projets pour maintenir la santé du lac de l'Achigan et profiter d'opportunités connexes.

Deux directeurs, soit Hélène Savignac et Philippe Lemay ont vérifié les états financiers ; ils confirment que les états financiers sont transparents.

Proposé par Mario Gauthier

Appuyé par Claude Roy

Adopté à l'unanimité

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 - 2016

Gala Conserv'EAU – l'OBV CARA – LAURÉATS 2016

Mme Joanne Gauthier est fière d'annoncer aux membres de l'assemblée que le Lauréat du Secteur communautaire a été remis à l'Association pour la Protection du lac de l'Achigan (APLA) pour sa démarche qui vise à soutenir les intervenants du milieu vers un passage à l'action efficace en matière de lutte aux cyanobactéries et d'eutrophisation des plans d'eau soit par l'implantation de la station de lavage et un partenariat efficace avec la municipalité pour l'application d'une réglementation.

Recensement des quais

Précision sur la nouvelle réglementation sur les quais : Initiative de la municipalité de faire le recensement des quais en 2014-2015 pour dresser un portrait juste de la situation. Par la suite, la municipalité a fait des consultations auprès des associations et de la population pour faire des modifications à la réglementation.

- Passe de 80% à 20% de quais non conformes.
- Superficie maximale par lot cadastré : 30m².

Coalition Navigation

APLA membre, réunion 11 juin 2016

Gestion de l'accès et utilisation du lac

- Changement des heures d'ouverture
Évaluation d'heure en heure pour les besoins des plaisanciers - Révision à la fin de la saison.
- M. Jean-François Gareau de l'APLA a participé à la formation des employés (éponges à cale, fonctionnement des vignettes) et l'importance du rôle de l'APLA.
- Nouveauté: registre des entrées et sorties des embarcations.
- Patrouille nautique SQ : retour des autocollants d'inspection. Plus de motomarine, seulement bateau.
- Patrouille municipale - Certifié agent d'exécution → Elle peut donner des constats.
- Les bouées → Les rapporter à la plage municipale. Les bouées sont numérotées.
Échéancier final des installations des bouées → Fin juin.
- Rappel → Les pyjamas de flottaison pour bébé ne sont pas homologués par Transport Canada.
- Falaise Hale → Mandat reconduit à une agence de sécurité pour 2016.

Participation active et membre sur plusieurs comités

Mme Joanne Gauthier informe que l'APLA participe à plusieurs comités, organismes, table de concertation des lacs, CARA, CRE, RSVL, comité de vigilance de Sainte-Sophie, Conseil municipal, SQ ...

Pratique de surf et wake

Du 18 au 24 juillet, monsieur Hugo Thériault-Viau offre un programme de chroniques de sensibilisation à la bonne pratique des sports de surf et de wake et par la même occasion, explique l'impact des vagues sur l'environnement. Monsieur Thériault-Viau et son équipe travaillent sur un plan d'action, entre autres, encourager les gens à utiliser les zones dédiées. Ils veulent également couvrir le côté social, respectueux, civisme et code d'éthique.

- Des camps de surf et wake sont offerts au camp Bruchési afin de sensibiliser les jeunes et les résidents du lac, et ce, quel que soit l'âge.

Projet de règlement sur les usages conditionnels 1114-15

M. Yoland Coutu explique que le règlement 1114-15 vise à étendre ou faciliter certains usages sur les grands axes routiers qui sont des voies d'accès pour la municipalité de Saint-Hippolyte.

Les usages les plus inquiétants sont les entreprises liées aux constructions telles qu'excavation, déneigement, entrepreneurs généraux, paysagistes, etc.

Des interventions ont été faites auprès des conseillers et du maire de Saint-Hippolyte afin de préserver et améliorer les paysages au lac Achigan puisque déjà, il existe des usages complémentaires de permis.

Formation - Santé des lacs

Madame Érika Roy dresse un résumé de sa formation sur la santé des lacs offert à Shawinigan.

Présentation de réhabilitation des lacs et des cas majeurs pour certaines municipalités ont nécessité des coûts qui varient entre 500k à 3M\$ afin de pouvoir continuer à profiter de leur plan d'eau.

Avec ce nouveau bagage de connaissances, Madame Roy peut certifier que l'APLA suit les bonnes règles de prévention, que ce soit pour le suivi du phosphore, chlorophylle ou la transparence.

Il est vital pour la santé du lac de l'Achigan que l'APLA puisse continuer à prioriser ses actions et ses démarches de prévention en amont avec l'organisme de bassin versant CARA.

Analyses d'eau

Madame Christine Roy présente les résultats des analyses d'eau concernant les coliformes et fait savoir que la qualité d'eau pour la baignade est bonne avec une majorité de cote A et quelques cotes B.

Cependant, certains sites demeurent problématiques. Ils sont situés sur le ruisseau Morency et sur la Rivière Pashby.

- Pour le ruisseau Morency, des bâtiments commerciaux au village sont actuellement ciblés et suspectés.
- Pour la rivière Pashby, l'APLA et la municipalité ont fait des investigations depuis plusieurs années sans trouver une source précise.

Il est à noter que la dynamique de l'eau est différente dans un cours d'eau versus un lac. En effet, l'action désinfectante des UV est moins efficace dans une rivière parce que l'eau est toujours en mouvement.

Les trois (3) années de suivis du périphyton ont été complétées. Les résultats montrent qu'il y a une augmentation des probabilités de dégradation du lac ; il y a des signes de dégradation.

Les résultats du RSVL montrent que le lac est passé de la zone oligotrophe à oligomésotrophe ; ces résultats démontrent **qu'il est important d'agir pour freiner la dégradation du lac.**

Suggestions de M. Claude Roy :

- Prendre la température de l'eau avec la transparence.
- Ruisseau Morency – Prioriser les actions pour ce site problématique.
Projet à voir avec la MRC et notre conseiller municipal.

À noter qu'à la fin de l'assemblée, deux membres sont allés voir Christine Roy pour émettre des informations :

- Un membre résident du secteur de la rivière Pashby a remarqué que la quantité de canards avait augmenté sur la rivière. Peut-être qu'ils sont à l'origine des coliformes dans la rivière.
- Un deuxième membre lui a fait part d'un potentiel pollueur (phosphore) : le concassé non lavé pour le lac. Elle a cité un cas à Ste-Anne-des-Lacs : le taux de phosphore a augmenté dramatiquement à cause du concassé d'une nouvelle construction. Ce même membre a mentionné qu'ailleurs, entre autres aux États-Unis, certaines municipalités exigent du gravier lavé pour les constructions autour des lacs.

Renouée japonaise

Patrick Émond indique que la renouée japonaise prend un volume annuel de 50%.

Déjà bien établi sur le territoire de Saint-Hippolyte, Patrick travaille de concert avec la ville pour tenter d'éradiquer cette plante envahissante.

Cri d'Alarme! Prendre action avant qu'elle soit partout. Elle ne doit pas atteindre les rives.

3 sites prioritaires : ruisseau Morency, lac des Chutes, rivière Pashby.

Sensibiliser la population de St-Hyppolite pour éviter sa propagation est son mandat.

Renouée japonaise (suite)

- APLA est proactive dans ce dossier.
- Invitation des gens à contacter l'APLA via le site web pour compléter l'inventaire.
- Population invitée à faucher la renouée japonaise aux 40 jours.
- Cette plante peut faire perdre la valeur aux propriétés.
- Installation d'affichettes : «Ne pas déplacer, couper,...»
- IRBV : Projet de recherche avec l'Université de Montréal pour des injections d'eau salée (herbicide).

Question de Mme Catherine Roy

Où met-on les tiges coupées? .

Réponse de Patrick Émond : Couper et mettre au sol ou dans un sac au site d'enfouissement. Ne pas tenter de la déterrer pour qu'elle aille plus loin. Il est préférable de la faucher périodiquement pour l'empêcher de progresser.

Commentaire : Demander à la municipalité qu'elle tolère la fauche dans la bande riveraine.

Question par un membre :

Quel est le rapport de cette plante avec l'eau?

Réponse de Patrick Émond : Court-circuite la biodiversité au lac, cause des problèmes d'environnement, bloque l'accès au lac. À elle seule, cette plante cache le lac (2 à 3 m de hauteur). Infestation le long du St-Laurent, de Montréal à Lévis, c'est toute la même plante. Ces tiges souterraines libèrent des toxines qui empêchent l'établissement d'autres végétaux.

Eaux de ruissellement

Hélène Savignac nous fait part du rapport de Pierre Bertrand soumis en septembre 2015 :

- Bassin du lac est escarpé,
- Une étude plus approfondie du bassin est à considérer afin de pouvoir faire des aménagements.
- Plusieurs rencontres avec la municipalité de Saint-Hippolyte, la CARA, municipalité de St-Donat dans les prochains mois pour voir ce qu'il est possible de faire et agir rapidement. Dossier complexe.

L'objectif de l'APLA est d'harmoniser un projet avec la municipalité pour ne pas dédoubler le travail.

Question d'un membre:

Produit épandu sur les routes en gravier, y a-t-il un impact sur le lac?

Réponse de Philippe Lemay: C'est de la saumure, pas considérée dangereuse.

* Bruno Allard va s'informer sur le produit et nous informera. Réponse transmise via notre site web.*

Les eaux de ruissellement font partie des dossiers à prioriser. L'APLA a déjà pris action dans d'autres dossiers et elle continue sa lutte aux phosphores, aux goélands en plus de participer à la journée de l'environnement, etc.

- Patrick Émond informe de l'émondage non conforme, du déversement de neige, de la construction dans la bande riveraine : il faut sensibiliser le département d'urbanisme de la municipalité.
- Fosse septique : Hélène Savignac ajoute que la situation est bonne, le programme suit son cours, problèmes sont mineurs et que ce dossier est maîtrisé. Des suivis réguliers sont mis en place.

Membership

Sylvain Allaire fait ressortir que beaucoup d'efforts furent déployés pour augmenter le nombre de membres à l'APLA. Il fait remarquer à l'assemblée le faible taux de participation, et ce, malgré les envois postaux, banderoles, site web... et que le résultat est décevant. La participation est élevée seulement lors de situations problématiques et urgentes comme ce fut le cas pour les algues bleues. **Malgré tout**, Sylvain Allaire remercie tous les membres présents de s'être déplacés. Il leur signifie que pour l'APLA, leur présence est un signe de reconnaissance envers tous ceux qui y travaillent.

L'APLA investit facilement 1000 heures en bénévolat annuellement, participe à plusieurs comités, CA, conseil municipal, service de police, diverses instances dans le but de préserver la richesse écologique du lac de l'Achigan tout en promouvant les intérêts de ses résidents ... pour les générations actuelles et les futures !

Suite à l'AGA 2015 et aux demandes des membres, un mandat très clair avait été donné ... plusieurs rencontres avec la ville ont été faites, plusieurs scénarios ont été proposés et des choix ont dû être faits pour éviter différentes contraintes.

Ainsi, lors du dernier Conseil municipal de juin, la ville a offert de remettre à l'APLA une aide financière de 16 000\$ dont le montant pourrait varier selon les besoins. La municipalité reconnaît le rôle important de l'APLA dans la préservation de l'environnement et souhaite la soutenir afin qu'elle puisse poursuivre sa mission environnementale. Il est agréable de souligner que la ville reconnaît l'excellent travail et tous les efforts que déploie l'APLA dans ses dossiers. Monsieur Allaire remercie Monsieur le Maire et tous ses conseillers d'avoir adopté pour cette résolution.

Dorénavant, l'adhésion comme membre est gratuite.

Monsieur Allaire encourage l'ensemble des habitants du lac à faire des dons afin de permettre à l'APLA d'assurer la continuité des interventions liées à la protection du lac de l'Achigan et que chacun puisse laisser un bel héritage à ses descendants.

Communication

Yvan Gingras demande à l'assemblée d'obtenir leur courriel afin de pouvoir acheminer périodiquement des courriels informatifs.

- Des publications de l'APLA sont à découvrir à tous les mois dans le journal Le Sentier.
- L'infolettre et la bonification de la lettre de bienvenue aux nouveaux résidents et détenteurs de vignettes.

Site web – Facebook

L'APLA travaille pour maintenir son site internet à jour et veut entreprendre plus rigoureusement le développement du compte Facebook.

Hugo Viau Thériault maintiendra à jour les réseaux sociaux, que ce soit de suivre l'APLA dans ses actions, la protection du lac, les nouvelles ... Partager l'info...Venez visiter le www.aplaweb.ca !

Priorités 2016-2017

- Qualité de l'eau → Suivis.
- Eaux de ruissellement → Suivis.
- Renouée japonaise → Suivis.
- Plantes aquatiques → En attente d'un protocole.
Fonds pacte rural, remplacé par un autre programme (Fonds de développement du territoire).
Aimerait commencer l'inventaire cet été. Inventaire nécessaire avant l'action.
- Coalition Navigation → 11 juin dernier était l'assemblée. Joanne Gauthier inscrite sur le CA de la coalition.
Regroupement pancanadien. Le but de la coalition est de pratiquer les sports de façon respectueuse pour l'environnement.
- La loi sur la Marine marchande du Canada est désuète et inadéquate pour traiter les questions d'impacts environnementaux tels que:
 - Impact des wake boats sur les rives des lacs et sur les sédiments de fonds où loge le phosphore.
 - Impact des différents types de bateaux à moteur dans différents types de milieux marins.
- Cette loi concerne principalement la sécurité, la réduction des obstacles à la navigation et les droits des utilisateurs.
- La coalition se positionne comme un regroupement majeur pancanadien représentant les Associations de citoyens, les organismes environnementaux, les gouvernements locaux et autres intervenants d'un bout à l'autre du Canada.
- La coalition navigation a pour mission de soumettre au gouvernement fédéral des propositions législatives basées sur des études scientifiques réalisées par des chercheurs universitaires reconnus à travers tout le Canada.
- En conséquence, *COALITION NAVIGATION* entend jumeler des expertises légales aux expertises scientifiques permettant ainsi d'identifier des solutions efficaces à l'aide de cartes bathymétriques qui tiendront compte des tolérances environnementales des plans d'eau.

En résumé, la coalition navigation, avec des expertises légales va s'assurer du respect de l'environnement avec des bonnes pratiques aux bons endroits.

7. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Yoland Coutu prononce la ratification :

ATTENDU QUE : Le conseil d'administration a rendu compte à l'assemblée des membres des actes posés durant l'exercice 2015 - 2016. EN CONSÉQUENCE : Il est proposé que l'assemblée des membres ratifie les actes posés par le conseil d'administration durant l'exercice 2015-2016.

Proposé par Claude Roy

Appuyé par Catherine Roy

Adopté à l'unanimité

8. ÉLECTION DES DIRECTEURS

M. Yoland Coutu procède à la lecture des personnes qui siégeront sur le conseil d'administration pour l'année 2016-2017 soit, Mmes Joanne Gauthier, Hélène Sévignac, Érika Roy et MM. Sylvain Allaire, Patrick Émond, Jean-François Gareau, Yvan Gingras, Philippe Lemay, Georges Raymond, Michel Roy, Hugo Viau Thériault

Proposé par Mélanie Lefrançois

Appuyé par Mario Gauthier

Adopté à l'unanimité - Élus par acclamation pour la prochaine année

9. MOT DU MAIRE

Monsieur Bruno Laroche nous présente le nouvel élu Bruno Allard, conseiller en environnement et la présence de Monsieur Yves Dagenais, conseiller sports, loisirs et plein air. Monsieur Allard est heureux d'être le nouveau conseiller responsable de l'environnement.

Monsieur Laroche informe l'assistance que c'est la 19^e assemblée consécutive qu'il participe et qu'il a vu son évolution.

Monsieur le Maire avait pris l'engagement de reconnaître le travail de L'APLA. La loi sur les compétences municipales limite leur pouvoir de subventions. Le Conseil municipal veut ajouter un volet environnemental pour pouvoir aider toutes les associations de lacs.

10. PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES/PÉRIODE DE QUESTIONS

Question de Monsieur Claude Roy

- Engagement de la municipalité d'un projet d'étude de faisabilité concernant le ruisseau Morency ?
- Peut-on exercer de la pression sur la MRC ?
- Y a-t-il un espace où des aménagements pourraient être faits?

Réponse de monsieur le Maire Laroche : Demande si un projet a été déposé?

Réponse - Autres : Prendre action – Bassin rétention – Prends des experts – Besoin d'argent pour protéger le lac ...

Question d'un membre :

Source des coliformes dans la rivière Pashby ?

Réponse de Christine Roy : Ré-explication des analyses d'eau – En amont, prise d'échantillonnage, difficile de trouver la provenance, plusieurs suivis, entre autres, ruisseau et rivière. On vérifie si dégradation, amélioration ... inspecteurs ont vérifié sans résultats.

Réponse de monsieur le Maire Laroche : Même eu des vérifications au lac des Chutes → Une fois vidé, il n'y a pas de tuyau qui se déverse dans ce lac.

Dossier des Quais

Monsieur Laroche explique ce c'est un vieux dossier - Tentative en 2010-2011 - Inventaire - Pressions → Rien n'a été fait. Ils ont réévalué la situation. Geneviève Simard et Normand Gélinas ont travaillé le dossier, faire l'inventaire et modifié le règlement. Maintenant, 80% des quais conformes. Règlement s'applique pour tous !

Question de Madame Catherine Roy :

Que faites-vous pour les quais excédentaires ?

Réponse du maire Laroche : Des interventions seront faites auprès de ces gens. La même réglementation s'applique pour tous. Il n'y a pas de droit acquis pour la grandeur du quai.

Question d'un membre :

Les quais flottants sur du foam, sont-ils interdits? Si oui, est-ce que la ville peut intervenir?

Réponse du maire Laroche : N'est pas au courant, verra avec Geneviève Simard. Intervention possible à la fin de la saison, quand les quais seront sortis.

Question d'un membre :

Est-ce correct les quais avec 10 bateaux?

Réponse du maire Laroche : Implantation nouvelle réglementation. Les gens non conformes seront contactés.

Camp Bruchési

Monsieur Laroche fait part du peu de changement pour le dossier du camp Bruchési et qu'aucune modification ne sera faite sans informer la population.

Pas l'intention de changer le zonage → Il consultera la population si une demande officielle de changement est déposée. Va écouter l'autre partie. Consultation publique si dépôt d'une demande de changement formel.

Question d'un membre :

Problèmes de castors ?

Réponse du maire Laroche : Aviser la municipalité rapidement. La municipalité engagera des trappeurs.

Question de Madame Catherine Roy :

Évaluation de la population des poissons dans le lac. Est-ce que la municipalité peut faire un suivi de la faune aquatique? Évaluer la possibilité d'ensemencer des truites dans le lac ?

Réponse du maire Laroche : Peut-être un projet pour les Fonds de développement des territoires. Maintenant St-Jérôme dans l'enveloppe. Moins de limite dans les budgets. Priorité aux projets environnementaux. Quatre (4) municipalités participent. Une analyse doit être faite, truite, biodiversité – Si projet intéressant, investissement de 50K- 70K.

Question d'un membre :

Nuisance, musique forte sur les bateaux:

Réponse du maire Laroche : Musique sur les bateaux - Règlement sur les nuisances municipales ne s'applique pas sur les bateaux.

Monsieur le Maire quitte à 11h30

Sergent Richard Gervais – Patrouilleur sur le lac – Information

Planification régionale faite par Pierre Lafontaine au (819) 424-4617.

Étendue du territoire à couvrir : Mauricie à l'Outaouais.

Sergent Gervais affirme que notre lac est beau et que les résidents ont de la chance ; les patrouilles nautiques de la Sûreté du Québec et municipale sont souvent présentes au lac ; une entente avec monsieur le Maire.

Le sergent rappelle que c'est la responsabilité du capitaine de faire respecter les règlements sur son embarcation. Les incidents arrivent rapidement. Si un évènement majeur se passe, il faut agir en urgence. Il est facile de perdre une vie. Il est important d'avoir tout l'équipement nécessaire.

Le Sergent Gervais explique la réglementation

- Tolérance zéro : Des constats d'infraction sont donnés pour votre sécurité.
- Veste de sauvetage : pas obligatoire de la porter, mais fortement recommandé. En avoir en quantité suffisante, homologuée et en bon état.
- La carte de compétence est obligatoire depuis 2009 (même affaire sur le lac que sur la route).
- Vigilance pour les activités de remorquage : Ex. : Des motomarines et remorquages doivent avoir 3 places : 1 conducteur, 1 surveillant, 1 skieur (idéal).
- Équipements manquants : Tolérant quand il manque moins de 3 éléments : Avertissement émis, enregistré et reste 2 ans au dossier. Constat d'infraction s'il en manque plus de 3.

La patrouille (suite)

Remarque de Monsieur Éric Thifault

Remarque qu'il y a environ 10 à 15% des gens qui sont problématiques («Douchbag»). Il y a déjà eu des interventions de citoyens, mais qui ne donne rien. Ces personnes ne se plient à aucun règlement - Alcool et substance - Facultés affaiblies, très musclés, agressifs.

Réponse du Sergent Gervais : Planification d'une patrouille de soir pourrait être une solution. À voir avec le Sergent Lafontaine et les patrouilleurs municipaux.

1^{er} geste : prendre des notes, identifier les gens, appeler la SQ. Si des gens sont prêts à s'impliquer avec la SQ, ils vont intervenir, prendre la plainte. Besoin de l'aide des citoyens.

Commentaire :

Monsieur Thifault demande si un enregistrement vidéo peut être bon ? Il demande surtout que ces gens soient avertis, surveillés, pas nécessairement arrêtés.

Information

***Joanne Gauthier ajoute que ces informations devraient être transmises à Monsieur Canestrari et à la SQ. Comment les joindre ? Le Sergent Gervais nous informe de signaler le 310-4141 ou *4141 (directement sur l'eau).

Remarque de Madame Sylvie Roy :

Sylvie Roy informe qu'elle a fait toutes les démarches, mais n'a pas voulu témoigner pour ne pas avoir de représailles.

Réponse du Sergent Gervais : Répertorier et transmettre l'info SQ et patrouille municipale – Identifier la vignette – Acheminement de lettre – Déclaration – Plainte – Règlementation.

Suggestion de Madame Sylvie Roy :

En parler sur les réseaux sociaux de l'éthique et le civisme.

Réponse de Hugo Viau Thériault : Bonne idée. Travail d'équipe de citoyens

Remarque d'un membre :

Réside en face d'un parcours ski nautique, mais qui passe très près de sa maison et de son quai à 7h00 du matin. Ne respecte pas la bouée et circule à l'intérieur. Bouée déplacée.

Information de Sylvain Allaire : Monsieur Allaire est un utilisateur et a demandé où il serait mieux de passer pour moins nuire. Et il passera le mot aux autres utilisateurs.

***Joanne Gauthier ajoute que le parcours est homologué et conforme.

Question d'un membre :

Est-ce qu'il y a une date d'expiration sur les vestes de sauvetages ?

Réponse du Sergent Gervais : Elles doivent être en bon état.

Question d'un membre :

Conducteur a-t-il droit à de l'alcool?

Réponse du Sergent Gervais : Capitaine a le droit de consommer, mais ne pas dépasser le .08.

Question de Monsieur Philippe Lemay

Est-ce que leurs embarcations sont lavées à chaque intervention?

Réponse du Sergent Gervais : Oui, elles sont lavées.

La patrouille (suite)

Question d'un membre :

Est-ce que la SQ peut faire des interventions à terre pour quelque chose sur le lac?

Réponse du Sergent Gervais : Les policiers veulent avoir des preuves hors de tout doute. Ce n'est pas nécessairement applicable d'intervenir de la terre pour un incident sur l'eau.

Question d'un membre :

Au niveau du bruit, rien à faire?

Réponse du Sergent Gervais : Il faut vérifier la réglementation. Joanne Gauthier abonde dans le même sens.

Le Sergent Gervais termine en informant que si le nombre de personnes dans un bateau n'est pas respecté, les gens sont expulsés. Vérifier votre plaquette d'embarcation !

11. VARIA

Monsieur Bruno Allard aimerait connaître l'intérêt pour le retour des courses de voiles comme dans le passé. Voudrait organiser une course à la fin de juillet, début août.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare l'assemblée levée à 12heures (midi)

Procès-verbal préparé par Christine Roy et Johanne Thibaudeau pour Joanne Gauthier, présidente.